

ASSEMBLÉE NATIONALE28 mars 2006

TRANSPARENCE ET SÉCURITÉ EN MATIÈRE NUCLÉAIRE - (n° 2943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 275

présenté par
M. Venot-----
ARTICLE 14 QUATER

Dans cet article, substituer au mot :

« relatives »,

le mot :

« relatifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rectification d'une erreur matérielle.